

<b>Zeitschrift:</b>	Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
<b>Herausgeber:</b>	Université de Lausanne, Faculté des lettres
<b>Band:</b>	2 (1959)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	Héraldique et linguistique : l'emblème national de la République de Saint-Marin : les trois plumes, et ses origines
<b>Autor:</b>	Aebischer, Paul
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-869922">https://doi.org/10.5169/seals-869922</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## HÉRALDIQUE ET LINGUISTIQUE

### L'EMBLÈME NATIONAL DE LA RÉPUBLIQUE DE SAINT-MARIN : LES TROIS PLUMES, ET SES ORIGINES

Les trois plumes, « le tre penne », vous hantent, vous obsèdent à Saint-Marin : on les y voit partout. Elles ornent les armes de la république, armes qui, plus ou moins stylisées, plus ou moins interprétées, ne se retrouvent pas seulement sur les bâtiments publics, les timbres-poste, les sceaux officiels, mais jusque sur les étiquettes qui enjolivent les bouteilles du muscat prétendument autochtone et les boîtes du gâteau que les inesthétiques touristes emportent comme souvenir ou consomment dans les petits cafés locaux. Elles ornent le revers du col des gendarmes : et « Tre Penne » est le nom d'un club de foot-ball de Borgo Maggiore, ainsi que celui d'un restaurant de la capitale.

Les armes de Saint-Marin se blasonnent en effet : d'azur à trois rocs, ou monts, au naturel, surmontés chacun d'une tour d'argent ajourée de sable, et sur chacune des tours une plume d'autruche d'argent mise en pal<sup>1</sup>. Dans l'usage actuel, tours et monts sont d'égale forme et d'égale hauteur : mais ce n'est pas le cas sur trois matrices de sceaux des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, qui fournissent une interprétation plus réaliste de ces deux éléments héraldiques.

Le premier de ces sceaux, conservé comme les deux autres au Musée du gouvernement, a un diamètre de 38 mm., et daterait d'après Malagola du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Comme l'a dit justement M. Zani, « l'artista ha inciso nel metallo le tre rocche del Titano così come le vedete guardando il monte dalla parte della rupe, cosicchè

<sup>1</sup> Marquis de Magny, *Emblème ou armoiries de la République de Saint-Marin*, Florence, s. d. [1870], p. 6.

<sup>2</sup> C. Malagola, *L'Archivio governativo della Repubblica di San Marino riordinato e descritto*, Bologne, 1891, p. 53, en note.

l'ordine dei fortificati resta invertito rispetto ai sigilli ed agli stemmi successivi<sup>1</sup>. En d'autres termes nos trois tours, sur ce sceau, se présentent à nous telles qu'elles s'offrent à la vue du voyageur qui monte de Rimini à Saint-Marin, la fortification la plus élevée étant à sa droite — au nord —, et étant suivie à sa gauche, dans la direction du sud, de deux autres tours, l'une plus basse et plus petite que l'autre. Chacune d'elles — et voici le détail qui nous intéresse — est surmontée d'une plume recourbée vers la gauche dans sa partie supérieure, sans cependant qu'elle dessine la moindre volute.

Le deuxième sceau, attribué par Malagola<sup>2</sup> et par M. Zani<sup>3</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, est légèrement plus petit que le précédent, puisqu'il ne mesure que 34 mm. de diamètre. A l'intérieur d'un cercle contenant la légende

S . TERE . PENARUM . STI . MARINI.

réapparaissent, moins ornées et moins détaillées, les trois tours surmontées chacune d'une plume fichée un peu obliquement dans l'angle droit des créneaux qui couronnent les tours. Mais, cette fois-ci, c'est la tour de gauche qui domine légèrement celle du milieu, laquelle est représentée comme située un peu plus haut que la troisième et dernière.

Le troisième sceau, de beaucoup le plus artistique, le plus détaillé et le plus intéressant de la série, nous présente, dans un cercle de 44 mm. de diamètre, à l'intérieur d'une circonférence ornée de la légende

+ LIBERTAS . PERPETVA . TERRE . SANTI . MARINI

le panorama de la ville tel presque qu'il devait s'offrir à qui le voyait d'un point idéal situé à quelque distance à l'ouest ou au sud-ouest : amas pittoresque de murs, de portes, de maisons, de rochers, dominé à gauche par la nef et le clocher de l'église ; avec, au milieu, l'imposante masse de la Rocca, flanquée à droite et un peu au-dessous, d'abord de la Torre Cesta, et enfin de la Torre Montale, chacune d'elles étant surmontée d'une plume légèrement incurvée vers la droite, et s'allongeant dans le cercle contenant la légende au point de couper en trois le mot LIBERTAS<sup>4</sup>. Représentation réaliste des fortifications de Saint-Marin, puisque le socle sur lequel posent les tours

---

<sup>1</sup> G. Zani, *Le fortificazioni del Monte Titano*, Naples, 1933, p. 127.

<sup>2</sup> C. Malagola, *op. cit.*, loc. cit.

<sup>3</sup> G. Zani, *op. cit.*, p. 144.

<sup>4</sup> G. Zani, *op. cit.*, p. 161.

1



2



3



est une reproduction, un peu stylisée parfois et un peu simplifiée, mais exacte souvent jusque dans de minimes détails, de cette ville elle-même et de ses tours qui, qu'elles soient vues de l'est comme dans le sceau le plus ancien, ou de l'ouest comme dans les autres, conservent quelque chose de leur personnalité, du fait en particulier qu'une seule fois, dans le second sceau, elles sont identiques, et que toujours elles sont représentées chacune à une altitude différente.

Armes parlantes en quelque sorte que ces armes de Saint-Marin telles qu'elles figurent sur nos trois sceaux. Au contraire des trois tours qui meublent l'écusson de la ville de Fribourg en Suisse, et qui apparaissent comme schématisées, elles présentent dans les trois cas, avec plus ou moins d'art, plus ou moins de tendance au vérisme, les trois éléments majeurs des fortifications de la bourgade : la Torre Guaita, ou Rocca, la Torre Cesta et celle du Montale, toutes trois étant surmontées d'une longue plume, d'un dessin assez éloigné encore des plumes qui ornent les armes actuelles, puisqu'il s'agit d'une plume, un peu arquée sans doute, mais à barbes courtes et ne formant pas les volutes caractéristiques des plumes d'autruche. Pour trouver un modèle plus voisin du dessin actuel, c'est-à-dire des trois tours crénelées surmontées de plumes à volutes, il faut arriver au début du XVI<sup>e</sup> siècle, avec un fer à gaufres qui a fait partie jadis de la collection du baron de Montalbo<sup>1</sup>, après avoir appartenu à G. B. Bigi<sup>2</sup>, et qui est conservé aujourd'hui dans la salle n° 9 du Musée du gouvernement. Monts, tours et plumes d'autruche — les tours se présentant parfois comme un tronc de pyramide — qui se retrouvent naturellement dans la plupart des documents postérieurs, entre autres dans des sceaux du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>.

Nous en savons désormais assez pour que nous puissions affirmer que, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, les trois plumes étaient l'un des éléments caractéristiques des armes de Saint-Marin, et qu'elles ont par conséquent une vie de plusieurs siècles. Rien de plus naturel en conséquence qu'à plusieurs reprises on ait tenté d'en fournir l'explication.

Les héraldistes du XVIII<sup>e</sup> siècle ont prétendu résoudre le problème en modifiant arbitrairement et cavalièrement certaines données.

<sup>1</sup> Ce fer à gaufres est reproduit dans le *Dizionario bibliografico iconografico della Repubblica di San Marino*, p. p. le baron Luigi di Montalbo, le duc Amedeo Astraldo et le comte Amedeo Galati di Riella, Paris, 1898, p. 193, ainsi que dans le *Libro d'oro della Repubblica di San Marino* compilato dal patrizio Marchese De Liveri di Valdausa, Foligno, 1914, p. 240.

<sup>2</sup> C. Malagola, *op. cit.*, p. 54.

<sup>3</sup> C. Malagola, *op. cit.*, loc. cit.

Un ouvrage intitulé *Les souverains du monde*, paru à Paris en 1734, remplace tours et plumes par des autels sur lesquels brûlent des parfums<sup>1</sup>; trente ou trente-cinq ans plus tard un auteur allemand, Gatterer, interprète et dépoétise ces éléments en dessinant des armes sur lesquelles figurent trois monts de sinople, surmontés chacun d'un autel, de sinople également, d'où s'échappent des volutes de fumée<sup>2</sup>: ce qui pourrait faire allusion, a écrit avec beaucoup de sérieux le marquis de Magny, aux « monts ou pics dont se compose le mont sur lequel la république a son siège », alors que les autels fumants rappelleraient « le culte que les Gaulois et les Francs rendaient au Dieu *Pen*, *Peninus*, et *Pennimes*, dont ils plaçaient les autels sur la cime des montagnes les plus élevées »: double allusion, continue-t-il, « que l'on trouve motivée et résumée dans le nom de *Titanus* donné au mont, dérivé lui-même des deux mots celtiques, *Ti* demeure et *Tan* feu, *mont* ou *demeure* de feu<sup>3</sup> ». N'étant toutefois pas convaincu par ses propres élucubrations, notre hérautiste avance l'hypothèse que « ces autels fumants... pourraient peut-être bien aussi faire allusion à d'antiques phares primitifs placés sur ce point élevé du littoral de l'Adriatique, que les premiers et humbles habitants du Mont Titan (Mont du feu) s'étaient chargés d'entretenir et d'éclairer au moyen de bois résineux au sommet du mont pour guider les navigateurs alors que la mer était beaucoup plus rapprochée du Mont Titan qu'elle ne l'est aujourd'hui<sup>4</sup> ».

Hypothèse qui, inutile de le dire, ne résiste pas à la critique. Il n'appert nullement tout d'abord qu'à Rimini, point où l'Adriatique est le plus proche du rocher de Saint-Marin, la mer se soit considérablement retirée : les monuments romains s'élèvent encore à peu de distance du rivage. L'existence d'un phare sur le Mont Titan, qui se dresse à vingt-quatre kilomètres à l'intérieur du pays, est bien peu vraisemblable, d'autre part. Enfin et surtout, les plus anciens témoignages relatifs aux armes de Saint-Marin font état de tours et de plumes, et non pas d'autels et de volutes de fumée.

Mais tout n'est pas à mettre au panier dans les propositions de l'érudit marquis concernant la présence des trois plumes sur les armes de Saint-Marin. Un peu plus loin, en effet, il avance une troisième

<sup>1</sup> [L. Bresler], *Les souverains du monde*, t. III, Paris, 1734, p. 216.

<sup>2</sup> Joh. Chr. Gatterer, *Handbuch der neuesten Genealogie und Heraldik worinnen aller jetzigen Europäischen Potentaten Stammtafeln und Wappen enthalten sind*, Nuremberg, 1762, fo 119vo.

<sup>3</sup> Marquis de Magny, *op. cit.*, p. 4.

<sup>4</sup> Marquis de Magny, *op. cit.*, p. 5.

explication, avec laquelle il est bien proche de ce que j'estime être la bonne solution. Se référant à Cibrario, et, semble-t-il, à une conversation qu'il aurait eue avec l'historien et homme politique piémontais — « le motif », dit-il, « qui a donné lieu à l'adoption de ces plumes nous a été expliqué, en deux mots, par le docte et illustre comte Cibrario, si versé dans la science historique et les choses du moyen-âge<sup>1</sup> » —, de Magny finit par admettre que les armes de Saint-Marin sont des armes parlantes, étant donné que « les trois monts font allusion aux trois pics du *Titan*, sur le plus haut desquels est situé le siège de la République ». Quant aux plumes, elles « symbolisent la haute élévation du *Mont-Titan* par rapport à leur nom même (*penne*) et sont en effet parlantes du nom du Dieu *Pen* qui est resté dans la langue (le nom propre étant employé comme nom commun), pour désigner toute montagne élevée, duquel *Pen* sont dérivés les mots qualificatifs : latin *Podium* ; italien *Poggio* ; espagnol *Pico* ; les mots celtiques : *Puech* et *Pêch* ; ceux français : *Puy*, *Pic* ; puis enfin le nom d'*Alpes Pennines* (Apennins), qui tous signifient comme le nom celtique *Pen* : hautes montagnes, cimes et pics élevés ». Et à cette dissertation linguistique, à ces rapprochements lexicaux qui font sourire, notre érudit fait heureusement suivre une remarque plus exacte et plus intéressante : il semble, ajoute-t-il, « que le mot *Penna* soit encore usité dans le pays pour désigner un mont élevé, le nom du territoire et château *Penna rossa*, dont la République a agrandi son domaine et dont elle fit l'acquisition au XIII<sup>e</sup> siècle, l'indication du *sotto le penne* donnée à l'église Saint Jean en font foi<sup>2</sup> ».

Il est malaisé de déterminer, dans tous ces détails accumulés, ce que de Magny doit véritablement à Cibrario, et ce qui est de sa propre mouture. Qu'il ait eu l'heureuse idée d'interroger le savant piémontais, c'était tout naturel : non point seulement parce qu'à ce moment Cibrario, né en 1802 et mort en 1870, était un des plus illustres historiens de la péninsule, mais parce qu'il s'intéressait depuis longtemps à tout ce qui touchait la république de Saint-Marin. A côté en effet de son activité scientifique, il avait été mêlé de très près à la politique, et surtout à la politique internationale du royaume de Sardaigne : il eut une part importante, en particulier, dans l'élaboration et la conclusion du traité d'amitié et de bon voisinage conclu entre l'Italie et Saint-Marin en 1862, si bien qu'il fut nommé « *consul-tore politico* » de la petite république et qu'il en reçut même un privi-

---

<sup>1</sup> Marquis de Magny, *op. cit.*, p. 7.

<sup>2</sup> Marquis de Magny, *op. cit.*, pp. 7-8.

lège unique, celui d'écarteler ses armes personnelles avec celles de Saint-Marin<sup>1</sup>. En ce qui concerne le point qui nous préoccupe, je serais disposé, je l'avoue, à attribuer à Cibrario le rapprochement des trois plumes avec le mot *penna* « montagne élevée », et à laisser à de Magny la responsabilité des variations philologiques qui l'accompagnent : il est inutile même de dire que *podium* et ses dérivés, pas plus que *pic*, n'ont rien à voir avec *penna*, mot qui n'a aucune parenté non plus avec le *pen* celtique.

Avant de reprendre, d'approfondir et d'émender l'argumentation suggérée par Cibrario au marquis de Magny, disons encore un mot des explications plus récentes données à nos « tre penne ». Foucault dei Daugnon, après avoir reproduit presque mot pour mot les pages écrites par de Magny, rejette avec dédain l'apparentement de nos plumes héraldiques avec *penna* « montagne », parce que, dit-il, « solamente il monte su cui sorge San Marino è di maggiore elevatezza ; soltanto su di esso poteva adattarsi il simbolo della penna. Ammesso pure che le tre vette si volessero simbolizzare per alte in rapporto alla catena di montagne su cui si elevano superbamente, le tre penne avvebbero dovuto sormontare i tre monti e non sovrapporsi alle tre torri, di cui lo stesso Cibrario non ha fatto parole<sup>2</sup> ». Si bien qu'il en revient à une solution plus ancienne, celle qui voulait que nos trois plumes « fossero dapprima fari o fuochi accesi ». Solution seule admissible, note-t-il, et qui est corroborée par le fait « che non solamente sul Titano trovansi le torri su cui ardevansi fuochi da segnali durante la notte, ma lungo il littorale del Tirreno e dell'Adriatico ed anche in Sicilia abbiamo constatato gli avanzi d'identiche torri non destinate ad altro uso se non a prevenire gli attacchi dei nemici<sup>3</sup> ». Certes, sur toutes les côtes de la Méditerranée occidentale et centrale se sont élevées au moyen âge des tours d'observation destinées à prévenir les invasions et les razzias barbaresques : mais le Mont Titan, éloigné de plus de vingt kilomètres de la mer, se prêtait-il vraiment à un tel usage, en un temps où longues-vues et télescopes n'avaient pas encore été inventés ? J'en doute. Certes encore, les Barbaresques n'étaient pas les seuls ennemis à craindre, puisqu'il y avait aussi et surtout les ennemis de l'intérieur : mais, concernant le mode d'annon-

<sup>1</sup> Sur les relations de Cibrario avec Saint-Marin, voir la plaquette *Nella morte del conte Luigi Cibrario per segno di lutto e di grato animo, la Repubblica di San Marino*, Florence, 1871, pp. 18-20.

<sup>2</sup> F. F[oucault] dei Daugnon, *Simbolica dell'arma di San Marino*, Pise, 1876, pp. 9-10.

<sup>3</sup> F. F[oucault] dei Daugnon, *op. cit.*, p. 11.

cer l'approche de ces derniers, nous avons deux textes très précis, qui nous prouvent qu'en l'occurrence on n'utilisait point les feux, mais le son des cloches. La plus haute tour de Saint-Marin, la Torre Guaita, était sans aucun doute, comme en témoigne son nom même, une tour d'observation : et les statuts de 1600 environ prévoient que tant le châtelain de la Guaita que celui de la Torre Cesta, quand ils apercevront au loin un groupe suspect formé de plus de deux personnes, surtout s'il s'agit de gens montés, devront, le premier « pulsare campanam dictae Arcis iusta consuetudinem hactenus observatam », et le second « sonitu campanae, vel alicuius cornu id notificare Castellano primae Arcis <sup>1</sup> ».

Enfin M. Zani a proposé, avec beaucoup d'hésitation du reste, de rapprocher les plumes des tours de Saint-Marin des « agnus Dei » médiévaux qui, selon un texte de Filante, avaient la propriété d'éloigner la foudre. De sorte que, selon le distingué historien, ce serait pour suivre peut-être l'usage de couronner les tours et les campaniles avec des « agnus Dei » bénits par le pape que les habitants de Saint-Marin placèrent sur leurs trois tours une plume de fer qui, tout en représentant symboliquement les pointes de la montagne, était capable, selon la croyance populaire, de protéger les fortifications de la foudre <sup>2</sup>. Mais c'est qu'il n'y a aucune ressemblance extérieure entre un « agnus Dei » et une de nos plumes, ceux-là étant des médaillons de cire qui portaient en effigie l'agneau mystique ayant auprès de lui une croix. D'autre part les exemplaires les plus anciens qu'on en connaisse datent des pontificats de Jean XXII (1316-1334) et de Grégoire XI (1370-1378)<sup>3</sup>, c'est-à-dire d'un temps où les sceaux saint-marinais représentaient déjà trois tours surmontées chacune d'une longue plume. Et enfin, s'il est possible que parfois les « agnus Dei » aient eu aux yeux du peuple la puissance d'éloigner la foudre de l'endroit où on les conservait, il est invraisemblable, vu leur fragilité même, qu'on les ait fixés sur les faîtes des toits ou le sommet des tours, exposés à toutes les intempéries.

Il est donc préférable de revenir en arrière, et de repartir de l'observation, communiquée par Cibrario au marquis de Magny, concernant le mot *penna*, sa signification et sa présence dans le vocabulaire toponymique de la petite république.

---

<sup>1</sup> *Leges statutae reipublicae Sancti Marini*, Forli, 1834, f°<sup>s</sup> 28 et 30.

<sup>2</sup> G. Zani, *op. cit.*, p. 114, note 1.

<sup>3</sup> Voir F. Cabrol, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. I, 1<sup>re</sup> partie, Paris, 1907, vol. 969-971.

Le fait est que *penna* se retrouve actuellement dans deux noms de lieux saint-marinais : dans *Penna rossa*, « pèna ròsa » en dialecte, promontoire partiellement rocheux qui s'élève sur territoire de la paroisse de Fiorentino, ainsi que dans le diminutif *La Penniciola*, la « pintchòla » dans le parler local, appliqué à une colline rocheuse du territoire urbain. Dénominations qui ne sont nullement isolées, puisque le siège de l'évêché duquel dépend la partie la plus étendue de Saint-Marin porte le nom de *Pennabilli*<sup>1</sup>, et que *penna*, seul ou dans des composés, se rencontre un peu partout le long des Apennins. A la frontière franco-italienne, en effet, au nord de Menton, nous avons une *Pointe de Pena* (819 m.) ; en Ligurie, entre Albenga et Garessio s'élève le *Pizzo di Penne* (1405 m.) ; plus à l'est, à mi-distance entre Borzonasca (Gênes) et Bedonia on trouve un *Monte Penna* (1735 m.), puis un autre *Monte Penna* dans le Frignano, au sud-ouest de Montefiorino (1260 m.) et, dans la même région, au sud de Pavullo, un *Monte della Penna* (964 m.). Amati, de son côté, énumère toute une série de localités portant des noms de même formation, lesquels, sauf un cas situé sur territoire de Bagnolo Mella (Brescia), apparaissent dans les provinces d'Alexandrie, de Modène, d'Arezzo, de Macerata, ainsi que dans les Abruzzes<sup>2</sup>. Dans le vocabulaire toponymique de la Toscane *penna*, selon Pieri, est plutôt fréquent : pour les vallées du Serchio et de la Lima, ce savant signale l'existence de nombreux toponymes *Penna*, d'un *Monte Penne* à S. Lorenzo a Vaccioli, de *Pennora* et *Pennori*, *Trapennori*, *Pennam-muro*, *Soppennori*, *Pennachiore*, *Pennarella*<sup>3</sup> ; pour celle de l'Arno, il fait état d'un *Monte Penna* à Chiusi, de lieux dits *La Penna* à Brolio, Castiglione Fiorentino, Laterina, Terranova Bracciolini et ailleurs, ainsi que des dérivés *Borra della Pennaccia* à Trappola, *Pinnula* près de Pise dans une charte de l'année 757<sup>4</sup>. Pour des régions plus méridionales, d'Ovidio a recueilli les noms de *Pennadomo* près de Chieti, de *Penna in Teverina* aux environs de Terni, de noms de montagnes *Penna*, *Pennone*, *Pennapizzuto* dans le Samnium ; et il ajoute que « uno dei più alti comuni del Molise è *Pesco Pennataro*, ove già *Pesco* indica l'altitudine montuosa, ma l'aggiunta può ben

<sup>1</sup> Sur ce nom, voir L. Dominici, *Storia generale montefeltrana*, vol. I, Lan-ciano, 1931, p. 231.

<sup>2</sup> A. Amati, *Dizionario corografico dell'Italia*, vol. V, pp. 1069-1071.

<sup>3</sup> S. Pieri, *Toponomastica delle Valli del Serchio e della Lima*, in *Atti della R. Accademia lucchese di scienze, lettere ed arti*, n. s., t. II, Pise, 1936, p. 160.

<sup>4</sup> S. Pieri, *Toponomastica della Valle dell'Arno*, in *Rendiconti della Cl. di scienze morali, storiche e filologiche della R. Accademia dei Lincei*, appendice al vol. XXVII (1918), Rome, 1919, p. 322.

ribadire il medesimo concetto », en remarquant ensuite, après qu'il a mentionné les toponymes de même origine recueillis par Pieri pour les environs de Lucques, que « tali riscontri fra contrade così discoste come Abruzzo e Lucca, lasciano intravedere quanto ci sarebbe forse da spigolare altrove<sup>1</sup> ». C'est en tout cas à *pinna* « plume » que M. Alessio<sup>2</sup> ramène une *Serra la Penna* dans la région de Cosenza : nom qu'il est plus naturel de rapprocher de notre *penna* « montagne », auquel paraissent bien se rattacher la plupart des toponymes que nous venons de réunir. Sans doute seul l'examen minutieux de la situation géographique de toutes ces localités pourrait résoudre le problème : contentons-nous en passant de noter qu'un texte arétin de 1154 fait état des « ecclesias sancte Crucis extra *Pennam*, sancti Stephani de castro *Penne*<sup>3</sup> », et que, selon Repetti, le château de Penna « risiede sopra un risalto di poggio a cavaliere dell' Arno che gli passa sotto lungo la gola dell' Inferno<sup>4</sup> », détail qui suffit à prouver que, dans ce cas au moins, c'est bien de *penna* « montagne » qu'il s'agit.

Les données fournies par la toponymie nous permettent donc d'établir que, selon toute vraisemblance, ce *penna* « montagne » a été connu de l'Italie méridionale, de l'Italie centrale particulièrement, de la zone occidentale aussi des Apennins, la plaine padane seule — et il fallait s'y attendre, étant donné le sens du mot — n'en ayant pas conservé de trace, alors qu'il réapparaît au moins une fois dans les environs de Brescia. Mais cette aire ne s'arrête nullement à la frontière politique italo-française : elle déborde, nous allons le voir, sur une bonne partie de la France. C'est à un type *penna*, en effet, que M. Rostaing ramène une série de toponymes provençaux tels que *La Penne-sur-Huveaune* (Bouches-du-Rhône), *La Penne* (Alpes-Maritimes), *La Pène* (Basses-Alpes), *Les Pennes-Mirabeau* (Bouches-du-Rhône), *Pennes* (Var), *Les Pennes* (id.), de même que le diminutif *Pennettes*, formation d'ailleurs rare et fugitive, et le composé *Pennafort* (Var), *Pugnefort* (Alpes-Maritimes)<sup>5</sup>. Antérieurement

<sup>1</sup> F. d'Ovidio, *Impennarsi ed altre voci affini*, in *Zeitschrift für romanische Philologie*, vol. XXVIII (1904), p. 539.

<sup>2</sup> G. Alessio, *Saggio di toponomastica calabrese*, in *Biblioteca dell' « Archivum romanicum »*, ser. II, vol. 25, Florence, 1939, p. 323.

<sup>3</sup> U. Pasqui, *Documenti per la storia della città di Arezzo*, vol. I, Florence, 1899, p. 487.

<sup>4</sup> E. Repetti, *Dizionario geografico fisico storico della Toscana*, vol. IV, Florence, 1841, p. 96.

<sup>5</sup> Ch. Rostaing, *Essai sur la toponymie de la Provence (depuis les origines jusqu'aux invasions barbares)*, thèse de la Faculté des Lettres de Paris, Paris, s. d. [1950], pp. 232-234.

déjà à l'étude de M. Rostaing, Gröhler<sup>1</sup> d'abord, puis Longnon<sup>2</sup>, puis enfin, allongeant sensiblement les listes de ses prédecesseurs, M. Vincent<sup>3</sup>, ont fait voir que notre type toponymique ne se retrouve pas seulement en Provence, mais aussi dans les départements de la Drôme, du Tarn, du Lot-et-Garonne, de l'Ariège : et, ajoutons-nous, dans ceux encore de l'Aude, où Sabarthès mentionne un *Pénacréats*, lieu-dit de Narbonne, *Pena Criats* au XIII<sup>e</sup> siècle, un *La Pène*, hameau de St-Just-de-Bélengard, un dérivé *Pénédés*, montagne de 1813 m. sur territoire de La Fajolle<sup>4</sup>, et enfin des Basses-Pyrénées, département pour lequel Raymond cite la *Pène-de-Mu*, rochers dans la commune de Castagnède, la *Pène-d'Escot*, rochers à Escot, la *Pène-Mayou*, montagne de Léès-Athas<sup>5</sup>.

Mais ces toponymes français eux-mêmes, qui s'échelonnent des Alpes maritimes au Massif central, de l'Aude à l'Atlantique, ne constituent en somme que l'avant-garde, que les éclaireurs du gros des troupes éparses dans toute la péninsule hispanique, où notre type lexical n'existe pas seulement dans le vocabulaire toponymique, mais dans le vocabulaire courant, où il est attesté aussi haut que l'on peut remonter. Tandis en effet que l'espagnol connaît *peña*, s. f., « grande pierre à l'état brut ; montagne, crête rocheuse », ainsi que des dérivés *peñasco*, s. m., « grande crête rocheuse », *peñedo*, s. m., « crête isolée », *peñascal* et *peñascoso*, adj., de nombreux textes antérieurs à l'an mille usent de *penna*, en général dans des toponymes ou, comme nom commun, dans des descriptions de limites de terres. Pour San Millán de la Cogolla, nous avons déjà « illum collatum de *Penna lunga* » et « homines de *Penna Aranda* » — l'actuel *Peñaranda de Ebro* — en 853, puis « ipso termino ad *Penna forata* » et, comme nom commun, « usque ad summa *pinna* de Urzannico » en 864<sup>6</sup>. De même est-il question d'un nom de lieu *Penna Erata* dans une charte d'Oviedo datée de 853<sup>7</sup>. Et ajoutons, toujours pour le IX<sup>e</sup> siècle, « in *pinne* qui dividet terminum de Sepesindi presbyteri<sup>8</sup> » en 875,

<sup>1</sup> H. Gröhler, *Über Ursprung und Bedeutung der französischen Ortsnamen*, II. Teil, Heidelberg, 1933, p. 94.

<sup>2</sup> A. Longnon, *Les noms de lieu de la France*, Paris, 1920-1929, p. 26.

<sup>3</sup> A. Vincent, *Toponymie de la France*, Bruxelles, 1937, p. 205, § 475.

<sup>4</sup> Abbé Sabarthès, *Dictionnaire topographique du département de l'Aude*, Paris, 1912, pp. 302 et 303.

<sup>5</sup> P. Raymond, *Dictionnaire topographique du département des Basses-Pyrénées*, Paris, 1863, p. 133.

<sup>6</sup> A. C. Floriano, *Diplomática española del periodo astur (718-910)*, t. I, Oviedo, 1949, pp. 244, 245 et 321.

<sup>7</sup> A. C. Floriano, *op. cit.*, vol. *cit.*, p. 331.

<sup>8</sup> A. C. Floriano, *op. cit.*, vol. II, p. 103.

ainsi que, pour le siècle suivant — et pour m'en tenir uniquement à des mentions de *penna* comme nom commun —, « illo monasterio in civitate Naiera, vocato Sancta Agatea, qui est sub *penna* inter flumen Naiera et rivulo Molinariis » à San Millán en 927, « per medium *pinnam* locum signamus ubi ambos iunguntur rivi » en 929<sup>1</sup>, « per summa *penna* Laça... et a fine ad illas *pennas* de Valle Martini » à Eslonza en 938<sup>2</sup>; et, pour Cardeña, « per ypsas *pennas* de cuniculos usque in fonte mercedera » en 963, « de illo molino de Quintana usque in *penna* » en 968, « de soma Ripiella, ubi stad el quadrum fictum, usque ad illas *pennas* de Lamite » en 994<sup>3</sup>. Terminons cette liste en citant un « in medio del camino a la *penna* Cuguiadilla... A *penna* Padilla a soma sierra », « a la taiadura de la *penna* dent a *penna* redonda », formes vulgaires qui figurent dans un document de 1011<sup>4</sup>, et en mentionnant quelques dérivés ou diminutifs, comme « unam terram ad illas *pennellas* » en 1047, et « de oriente per sumo lumbo et per *peniellas* » en 1088<sup>5</sup>, « una rima, que est ad illo *pennoco* de balle Cavato » en 968<sup>6</sup>, mot employé comme toponyme dans « serna de *Pennoquellos* » en 1058<sup>7</sup>.

Le portugais, de son côté, possède lui aussi *penha*, s. f., « rocher, roc, roche ; masse naturelle de pierres » et les dérivés *penhasco*, s. m., « rocher, roc », *penhascoso*, adj., « rocailleux » d'une part, et d'une autre *penedo*, s. m., « rocher, roche ; falaise, bloc de pierre » et *penedia*, s. f., « lieu couvert de rochers élevés ; groupe de rochers ». Mais Nunes<sup>8</sup> déjà, et après lui M. Corominas<sup>9</sup>, ont justement observé que *penha*, avec son traitement aberrant du groupe -nn-, ne pouvait être qu'un emprunt à l'espagnol, tandis que *penedo* provient d'une forme *peña* qui représentait le développement normal en portugais d'un *pinna* latin. *Peña* qui est attesté, pas très fréquemment à ma connaissance, dans quelques chartes où il est employé comme nom

<sup>1</sup> L. Serrano, *Cartulario de San Millán de la Cogolla*, Madrid, 1930, pp. 29 et 32.

<sup>2</sup> V. V[ignau], *Cartulario del monasterio de Eslonza*, 1<sup>re</sup> partie, Madrid, 1885, p. 7.

<sup>3</sup> L. Serrano, *Becerro gótico de Cardeña*, in *Fuentes para la historia de Castilla*, t. III, Madrid, 1910, pp. 11, 279 et 282.

<sup>4</sup> J. del Alamo, *Colección diplomática de San Salvador de Oña (822-1284)*, t. I, Madrid, 1050, p. 28.

<sup>5</sup> L. Serrano, *Cartulario de San Millán...*, pp. 143 et 275.

<sup>6</sup> L. Serrano, *Becerro gótico de Cardeña*, vol. cit., p. 254.

<sup>7</sup> L. Serrano, *Cartulario de San Millán...*, p. 170.

<sup>8</sup> J. J. Nunes, *Compêndio de gramática histórica portuguesa*, 2<sup>e</sup> édit., Lisbonne, 1930, p. 117.

<sup>9</sup> J. Corominas, *Diccionario crítico etimológico de la lengua castellana*, vol. III, p. 732.

commun : « illa pena de casa de Ero » en 1008, « in pena que dicent cogulata » et « ad penas agutas » en 1058 à Guimaraes<sup>1</sup>, et comme toponyme dès 959 avec « in Penacova », puis en 1036 avec « de ipso castello nominato Penacova » et l'an d'après avec « in Penafidel »<sup>2</sup>. Si j'en juge d'après les dépouillements que j'ai effectués, ce sont surtout des diminutifs et des dérivés qui apparaissent ça et là : *penella* dans « inde per *penellas* per illum montem » en 922, « nostros castellos... cum alias *penellas* et populaturas que sunt in ipsa Strema-dura » en 960, « fonte *Penelas* non longe litore maris » en 1048<sup>3</sup> ; *pennedo* — avec -nn — dès 1002 dans la mention d'un « casal de sub illo *pennedo* » et son dérivé *pinitello*, *pennadele* avec « de villa de *Pinitello* » en 964, « in villa Arola subtus mons fuste... territorio *Pennadele* » en 1003<sup>4</sup>.

Quant au catalan enfin, il connaît également *penya*, s. f., « gros rocher, rocher pointu ; précipice ; ensemble pierreux » et de nombreux dérivés tels que *penyadera*, -o, *penyal*, *penyar* et d'autres encore<sup>5</sup>. On le rencontre évidemment, tant comme toponyme que comme nom commun, dans des textes du X<sup>e</sup> siècle déjà : en 944, il est question d'une église « in honore Sancti Thomae apostoli in monte *Pinni*<sup>6</sup> ; en 956, une limite de terres « ascendit in ipsa *Penna rubia*, sive in ipso Puio alt », et en 977, « in ipso Puio alto, qui est super ipsa Rocha Rubia, deinde in ipso *Pinna*, qui est super ipsas spelunchas<sup>7</sup> » — deux mentions dans lesquelles *Penna rubia* et *Rocha rubia* pourraient bien désigner le même accident géographique — ; en 961, une terre est délimitée « de occidente, *penna* », de même qu'en 972 une limite va « de super usque in *penna* », qu'en 978 un terrain s'étend « de suptus strata publica, de super *pinna* » et qu'un autre, mentionné dans une charte de 996, est borné « de oriente *pinna*, de occidente Sancta Maria<sup>8</sup> ». — Ajoutons enfin, comme l'a reconnu le premier

<sup>1</sup> *Vimaranis monumenta historica*, 2<sup>e</sup> édit., 1<sup>re</sup> partie, Guimaraes, 1931, pp. 29 et 41.

<sup>2</sup> *Portugaliae monumenta historica ; Diplomata et chartae*, vol. I, Lisbonne, 1868, pp. 46, 177 et 219.

<sup>3</sup> *Op. cit.*, vol. cit., pp. 16, 51 et 222.

<sup>4</sup> *Op. cit.*, vol. cit., pp. 55 et 129.

<sup>5</sup> A. Griera, *Tresor de la llengua, de les tradicions i de la cultura popular de Catalunya*, vol. XI, p. 258.

<sup>6</sup> R. d'Abadal i de Vinyals, *Els diplomes carolingis a Catalunya*, 1<sup>re</sup> partie, vol. II, Barcelone, 1936-1950, p. 227.

<sup>7</sup> J. Rius, *Cartulario de « Sant Cugat » del Vallés*, vol. I, Barcelone, 1945, pp. 41 et 98.

<sup>8</sup> R. d'Abadal i de Vinyals, *Els comtats de Pallars i Ribagorça*, 2<sup>e</sup> partie, in *Catalunya carolingia*, vol. III, Barcelone, 1955, pp. 383, 398, 413 et 453.

Balari<sup>1</sup>, que le *pinna* latin a donné en catalan non seulement *penya*, mais aussi *peña*, variante dialectale, ayant elle aussi les sens de « montagne, pointe rocheuse, rocher », que ce savant a retrouvé dans l'oronyme *La Pena*, dans la province de Tarragone. Et il remarque qu'« en todos los pueblos del Matarraña se da el nombre de *Pena* á los precipicios, derrumbaderos, despeñaderos ó rocas cortadas á pico, que hay junto á dicho río, como son *La Pena del Sol* de l'Horta, *La Pena* de Ribés, *La Pena* de Pugreig, *La Pena* de Boquera, etc. » Et, résumant toutes ces constatations, M. Corominas a conclu que si aujourd'hui *penya*, dans le nord-est de la Catalogne, est moins vivace qu'en espagnol, il a conservé toute sa vitalité à Majorque et au sud du Llobregat<sup>2</sup>.

Partant des lieux-dits *Penna rossa* et *Penniciola* de Saint-Marin, nous avons donc constaté, dans les pages qui précédent, que le mot qui nous intéresse est fréquemment attesté dans la toponymie italienne, tout le long des Apennins jusqu'à la frontière française, et même, au nord, en un point situé aux environs de Brescia. Nous avons ensuite constaté que nous le retrouvons ça et là dans la toponymie de la moitié sud de la France, en Provence surtout, ainsi qu'aux deux extrémités des Pyrénées. Nous avons constaté enfin que dans la péninsule ibérique il n'apparaît pas seulement figé dans les noms de lieux, mais qu'il est bien vivant encore dans le lexique habituel des trois langues romanes qui s'y parlent, l'espagnol, le portugais et le catalan. Mais si un mot est attesté, même fréquemment, dans le vocabulaire toponymique d'une région donnée, cela ne veut pas dire nécessairement qu'il y vive encore dans la langue de tous les jours : l'aire toponymique d'un certain mot peut en réalité se comparer à un squelette reconstitué, squelette qui atteste certes l'existence d'un être quelque part dans le passé, mais qui ne saurait renseigner que très vaguement sur ses accidents extérieurs, ni surtout démontrer que l'espèce à laquelle il appartient se retrouve dans la faune actuelle.

Essayons donc, tel un paléontologue, de donner un corps à l'être dont nous avons dégagé l'ossature. En vérité, la queue, nous l'avons déjà, puisque nous savons qu'en Ibérie *peña*, *penha*, *penya* sont parvenus jusqu'à nous, et que ces termes paraissent s'ajuster à merveille aux os que fournit la toponymie. Pour la France, le travail est des plus simples, du fait que nous disposons de l'admirable recueil de matériel, dialectologique et autre, que représente le *Französisches*

---

<sup>1</sup> J. Balari y Jovany, *Orígenes históricos de Cataluña*, Barcelone, 1899, p. 44.

<sup>2</sup> J. Corominas, *op. cit.*, vol. cit., p. 732.

*etymologisches Wörterbuch* de M. von Wartburg. Nous y trouvons<sup>1</sup>, dans la zone pyrénéenne de la France, les formes *péno* « grosse ardoise » à Barèges, *péne* « rocher escarpé » à Lavedan et à Cauterets, *pèno* à Lescun, *pene* en Béarn, qui confirment l'existence aujourd'hui encore du *peno*, *penno* attribué au gascon par Mistral, avec les sens, qu'il ne distingue pas suffisamment, de « comble, hauteur, sommet, pignon, paroi, créneau, château à créneau », et de « montagne élevée, crête de montagne ; rempart de rochers, rocher »<sup>2</sup> : toutes mentions qui prouvent qu'entre les Basses-Pyrénées et l'Aude, notre mot est plein de vie. De plus, pour confirmer la présence de *penna* dans la partie de la Provence qui touche à l'Italie, nous avons un *peno* « hauteur » à Nice, et un *peno* « crête, cime » à Isola, dans les Alpes-Maritimes.

Les indications recueillies par M. von Wartburg nous permettent même une constatation inattendue : que l'est du domaine français, de même que le nord, ont connu le mot qui nous occupe au moyenâge et même plus tard, puisqu'il cite un *penno* « montagne élevée, sommet » en ancien dauphinois. Il n'est donc pas impossible que les Alpes valaisannes elles aussi aient fait partie de l'aire de *penna*, d'autant plus que Jaccard<sup>3</sup> mentionne une *Grande* et une *Petite Penna*, sommités d'une arête détachée de la chaîne des Maisons Blanches, dans la vallée de Bagnes. Ce qui est en tout cas certain est que *penne*, *pene*, *pinne*, *pine* a été connu dans le nord de la France : Godefroy produit une série de citations picardes, datant de 1298 à 1418, dans lesquelles le mot a la valeur d'« éminence, hauteur, cime, pointe, bout »<sup>4</sup>. En bref, alors que dans la péninsule ibérique *penna* s'est perpétué jusqu'à nous, il s'est montré bien moins résistant sur domaine gallo-roman, puisque ce n'est qu'au sud, dans la région des Pyrénées, et dans le voisinage immédiat de l'Italie, qu'il s'est conservé, tandis qu'à l'est et au nord il a survécu plus ou moins longtemps, et que dans le centre il n'est plus attesté que dans le vocabulaire toponymique.

Qu'en est-il maintenant de l'histoire de ce mot en Italie ?

Avant de répondre à cette question, il ne serait pas mauvais de dire un mot des étymologies qui, plus ou moins récemment, ont été

<sup>1</sup> W. von Wartburg, *Französisches etymologisches Wörterbuch*, vol. VIII, p. 533.

<sup>2</sup> Fr. Mistral, *Dictionnaire provençal-français*, t. II, p. 536.

<sup>3</sup> H. Jaccard, *Essai de toponymie. Origine des noms de lieux habités et des lieux-dits de la Suisse romande*, in *Mémoires et Documents p. p. la Société d'histoire de la Suisse romande*, 2<sup>e</sup> sér., t. XII, Lausanne, 1906, p. 336.

<sup>4</sup> F. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, t. VI, p. 82.

proposées pour notre *penna*. Mot d'origine gauloise, ont dit Leite de Vasconcellos<sup>1</sup> et Victor Henry<sup>2</sup>; mot ibère, au dire de Longnon et, en un premier moment, de M. Alessio<sup>3</sup>; mot ligure au contraire, selon Bourciez<sup>4</sup>, von Ettmayer<sup>5</sup>, Dauzat<sup>6</sup>, l'opinion de ce savant ayant été admise par M. Rostaing, « étant bien entendu que ligure veut dire méditerranéen ». Mais toutes ces hypothèses pèchent par la base, par un défaut de méthode, du fait qu'elles ne font état que d'observations partielles, tel de ces savants ne tenant compte que de quelques formes ou italiennes ou portugaises, ou des toponymes français, ou des formes espagnoles, ou d'un seul mot breton qui selon toute probabilité n'a qu'une ressemblance purement extérieure avec le *penna* qui nous intéresse, et qu'aucun d'entre eux n'a jugé à propos de réunir l'ensemble des données fournies tant par le lexique toponymique que par les langues parlées aujourd'hui ou autrefois. Or qui ne voit combien est improbable une étymologie celtique pour un mot particulièrement bien attesté dans la toponymie de l'Italie centrale ; ou une étymologie ibère ou « méditerranéenne » pour un terme vivant au XV<sup>e</sup> siècle encore dans l'extrême nord de la France ? Pour qui ne consent pas à se payer de mots, pour tout esprit insensible à l'attrait de la dernière mode, du zazouisme scientifique, il est évident qu'on ne peut imaginer un étymon prélatin, une base — combien fragiles et branlantes, ces bases ! — pré-indo-européenne que si le latin, dont au surplus nous connaissons si mal les coins et les recoins, n'offre manifestement aucune possibilité d'explication. Le fait est que notre *penna* se retrouve sur tout le territoire roman central et occidental : si bien qu'après que Sommer<sup>7</sup> et Baehrens<sup>8</sup>, au surplus, ont montré que *pinna* et *penna* n'étaient que des variantes d'un seul et même

<sup>1</sup> J. Leite de Vasconcellos, *Notícias filologicas. 4. Port. pena, hesp. peña*, in *Revista lusitana*, vol. 4 (1896), p. 131.

<sup>2</sup> V. Henry, *Lexique étymologique des termes les plus usuels du breton moderne*, Rennes, 1900, p. 220.

<sup>3</sup> G. Alessio, *I dialetti romanzi e il problema del sostrato mediterraneo*, in *Archivum romanicum*, vol. XXV (1941), p. 176. Il est juste d'ajouter que ce savant fait suivre sa proposition d'un point d'interrogation.

<sup>4</sup> E. Bourciez, *Les mots espagnols comparés aux mots gascons (époque ancienne)*, in *Bulletin hispanique*, vol. III (1901), p. 326.

<sup>5</sup> K. von Ettmayer, compte rendu de A. Longnon, *Les noms de lieu de la France*, in *Zeitschrift für Ortsnamenforschung*, vol. II (1926-27), p. 184.

<sup>6</sup> A. Dauzat, *Les noms de lieux. Origine et évolution*, Paris, 1925, p. 95.

<sup>7</sup> F. Sommer, *Kritische Erläuterungen zur lateinischen Laut- und Formenlehre*, Heidelberg, 1914, p. 15.

<sup>8</sup> W. A. Baehrens, *Sprachlicher Kommentar zum vulgärlat. Appendix Probi*, Halle, 1922, p. 51.

mot, rien ne s'oppose à ce que notre *penna* soit le descendant légitime du mot latin. Et c'est cette solution toute simple qui a été admise par des maîtres tels que Meyer-Lübke<sup>1</sup>, MM. von Wartburg, Battisti et Alessio, Rohlfs<sup>2</sup>, Corominas, pour ne citer qu'eux.

Quant à l'évolution sémantique *pinna* « plume » > « montagne, crête rocheuse », on est généralement d'accord de l'expliquer en utilisant comme tremplin le sens intermédiaire de « partie supérieure d'un mur, créneau ». M. Corominas ajoute qu'il est possible, mais non nécessaire, que le sens d'*« objet pointu »*, dérivant de celui de « plume », ait conflué avec le changement de valeur indiqué précédemment, étant donné que Pétrone use de *pinna* au sens de « cure-dent », et que plusieurs glossateurs et grammairiens voient l'idée de « pointu, aigu » dans des dérivés tels que *bipennis*. Mais une *bipennis*, s. f. — le mot étant aussi employé adjectivement — n'est pas une « hache à deux pointes », mais bien une « hache à deux tranchants, à deux ailes » : et c'est peut-être aussi cette image de l'aile de hache qui a pu suggérer la valeur de « montagne à arête aiguë ». C'est dire qu'en dernière analyse cette valeur proviendrait de l'image suggérée, non pas par une des extrémités d'une plume, mais par une plume placée horizontalement et de champ, les terminaisons des barbes, plus ou moins irrégulières, présentant une réelle analogie avec une crête rocheuse au profil plus ou moins irrégulier. Et ce serait en vertu d'une association du même ordre que *pinna* a pu donner en afr. *panne* « extrémité des lobes du foie », *panne* « visière de casquette » en gaumet et ailleurs, *pane* « fer plat de la houe » à Terrasses, et d'autres encore<sup>3</sup>.

Cela dit, revenons au problème que nous avons soulevé tout à l'heure. Les deux toponymes saint-marinais formés sur *penna*, *Penna rossa* et *Penniciola*, ne datent pas d'hier, puisque d'une part une charte de 1069 parle déjà d'un « castrum meum de Monte Magantum qui vocatur *Penna rossa*<sup>4</sup> », et que d'autre part un document de 1253 a trait à un « fundo *Penizole*<sup>5</sup> ». Mais, si intéressantes que soient ces mentions, elles ne nous apprennent rien en ce qui concerne l'usage,

<sup>1</sup> W. Meyer-Lübke, *Romanisches etymologisches Wörterbuch*, 3<sup>e</sup> édit., Heidelberg, 1935, p. 539, n° 6514.

<sup>2</sup> Voir le compte rendu de l'ouvrage de Rostaing par G. Rohlfs, in *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, vol. CLXXXVI, p. 1778.

<sup>3</sup> W. von Wartburg, *op. cit.*, vol. cit., pp. 529-530.

<sup>4</sup> L. Tonini, *Rimini dal principio dell'ora volgare all'anno MCC*, vol. II, Rimini, 1856, p. 543.

<sup>5</sup> M. Delfico, *Memorie storiche della Repubblica di S. Marino*, t. II, Florence, 1843, p. IX de l'appendice. J'ai revu le texte sur l'original, conservé aux Archives du gouvernement de Saint-Marin, Brevi ecc..., n° 9 (anc. Istrumenti XXV), n° 47.

en 1069, de *penna* nom commun, étant donné qu'à ces dates nous n'avons plus affaire qu'à des toponymes, dont on pouvait ne plus saisir la valeur initiale, le sens origininaire. Il est toutefois important de remarquer que ce même texte de 1253 cite encore d'autres toponymes du voisinage, entre autres « *pinna maiore* et *minore*, quod vocatur mons de *Cista* », passage dans lequel *pinna* semble bien être un nom commun, désignant un accident du sol : mais lequel ? c'est ce qu'il est malaisé de préciser. La mention fait une différence entre la *pinna maiore*, qui doit être celle où s'élève la Torre Guaita, et la *pinna minore*, appelée — l'original disant « *vocatur* », tandis que Delfico a imprimé « *vocabatur* » — « Mons de *Cista* », c'est-à-dire la Torre Cesta, tour du milieu des fortifications supérieures de la ville. Il semblerait donc qu'en ce milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle l'usage eût été encore d'appeler *penna*, non point l'ensemble de l'arête rocheuse sur laquelle s'étage Saint-Marin, mais chacune des trois pointes, des trois protubérances, nettement séparées les unes des autres, qui forment chacune le socle d'une des trois tours. Mais — et c'est ce qui découle du nom propre « Mons de *Cista* » —, à ce moment déjà *penna* était concurrencé par *monte* : une autre charte légèrement antérieure, puisqu'elle date de 1320, use elle aussi de la dénomination « *montem Cistam*<sup>1</sup> ».

Cette interprétation de *penna* nous expliquerait alors la présence, sur le second des sceaux que nous avons décrits, sceau qui date du XV<sup>e</sup> siècle, de la mention : « S[igillum] ter[r]e pen[n]arum Sti. Marini » : le pluriel, qui paraîtrait peu logique si *penna* s'appliquait à l'ensemble de la crête, est au contraire on ne peut plus naturel du moment que l'on admet que ce terme désignait les pointes, les aspérités qui hérissaient cette crête. On comprend aisément, dès lors, pourquoi un texte en langue vulgaire datant de 1463 parle « de la Comunità e dela Terra delle Penne di San Marino<sup>2</sup> », l'expression « *terra delle Penne* » étant devenue un cliché, une formule désignant le territoire de la petite république ; on comprend pourquoi les habitants de ce territoire étaient appelés « *uomini delle penne* », « *homines pennarum*<sup>3</sup> ».

Cliché, formule dont vraisemblablement on ne connaissait plus la signification. Formule encore, ou presque, que le qualificatif appliqué au moyen âge au nom du petit village de San Giovanni situé exactement au pied des falaises du Monte Titano, un peu au sud de

<sup>1</sup> G. Zani, *op. cit.*, p. 121.

<sup>2</sup> M. Delfico, *op. cit.*, vol. cit., p. CII, en appendice.

<sup>3</sup> Cf. G. Zani, *op. cit.*, p. 114.

Borgo Maggiore, village appelé « villa Sancti Iohannis in Subpenna » dans les statuts de 1317<sup>1</sup>, « ecclesia Sancti Joannis in Sopenna » en 1296<sup>2</sup>: qualificatif intéressant d'ailleurs, du fait que *penna* y est employé au singulier, ce qui porterait à admettre que, lorsqu'il a été forgé, ce mot désignait encore l'ensemble de la crête rocheuse de Saint-Marin, et non pas encore une des trois saillies qui en émergent. Un indice, négatif il est vrai, qui tendrait à prouver que vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle *penna* avait disparu de l'usage courant régional — pour autant que le texte en question n'a pas été rédigé par un notaire provenant d'une région éloignée des Marches ou de la Romagne — est que, dans la description de cette dernière province effectuée pour le cardinal Anglicus, évêque d'Albano, en 1371, on mentionne, dans le « vicariatus Montis Ferretri », le « castrum S. Marini positum super quodam Sasso altissimo, in cujus summittate sunt tres rochae fortissimae »<sup>3</sup>. Et nous avons un autre indice négatif encore plus significatif : que dans presque toute l'Italie *penna* « crête de montagne, montagne » n'était plus en usage depuis fort longtemps. Sans doute M. Sella a-t-il recueilli un *pinna*, auquel il attribue le sens de « cima, monte » qu'il tire d'un document de 1021 publié dans le *Liber largitorius* de l'abbaye de Farfa<sup>4</sup>. Mais vérification faite, ce sens, en cette occurrence, doit être rejeté, ce texte disant que « quidam Franco et Nicto germani filii Domnari suscepérunt a domino Hugone abbate... res iuris huius monasterii, in Sabinis, qui vocatur Turris : ... a . IIII . latere *pinna* ipsius civitatis iuxta murum et venientes in aliam *pinnam* et ab ipsa iuxta civitatem venientes in terram... Franconis de Natale<sup>5</sup> » : texte dans lequel *pinna* ne peut guère désigner un accident de terrain, une caractéristique du relief du sol, mais où il doit s'entendre plutôt d'une construction — « *pinna* ipsius civitatis iuxta murum » —, sans doute une partie des fortifications de ce Torri in Sabina qui a conservé jusqu'à nos jours des murailles et des tours partiellement en ruines<sup>6</sup>. En bref, si précieuse que soit cette mention du fait qu'elle témoigne de l'existence au début du XI<sup>e</sup> siècle de *pinna* dans un emploi technique fort éloigné de celui de « plume », elle ne

<sup>1</sup> C. Malagola, *op. cit.*, p. 262.

<sup>2</sup> M. Delfico, *op. cit.*, p. XXI, en appendice.

<sup>3</sup> M. Fantuzzi, *Monumenti ravennati de' secoli di mezzo*, t. V, Venise, 1803, p. 50.

<sup>4</sup> P. Sella, *Glossario latino-italiano. Stato della Chiesa-Veneto ; Abruzzi*, in *Studi e Testi*, 109, Città del Vaticano, 1944, p. 437.

<sup>5</sup> G. Zucchetti, *Liber largitorius vel notarius monasterii pharphensis*, vol. I, Rome, 1913, p. 313.

<sup>6</sup> S. Muzzi, *Vocabolario geografico-storico-statistico dell'Italia nei suoi limiti naturali*, Bologne, 1873, p. 583.

nous est pas directement utile. Et c'est dommage, car, malgré tous mes efforts, malgré la lecture, à laquelle j'ai procédé une fois de plus, de dizaines de recueils de chartes médiévales, il ne m'a pas été donné de retrouver la moindre trace de *penna*, nom commun, signifiant « crête de montagne » ou quelque chose d'approchant.

Ce n'est qu'en Toscane que notre *penna* est attesté dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, non pas dans des chartes latines, mais, ce qui vaut mieux, dans des textes littéraires. Un Pisan, Francesco di Bartolo da Buti, grammairien célèbre de son temps, qui mourut à Pise même en 1406, dit de la chèvre, dans son commentaire à l'*Inferno* de Dante, que c'est un « animale che volentieri va pascendo sopra le *penne* dei monti ». Et plus de deux siècles après, dans sa comédie de mœurs intitulée *La Fiera*, qui date de 1618, Michelangelo Buonarroti le jeune (1568-1642) emploie lui aussi notre mot avec ce même sens de « cime de montagne <sup>1</sup> ». Rien d'étonnant, dès lors, que *penna* ait survécu dans des parlers toscans modernes : pour le lucquois, Nieri enregistre en effet le terme avec la signification de « fianco di monte o di colle che vien giù a picco », ajoutant qu'il s'agit d'un terme très courant <sup>2</sup>. On souhaiterait des précisions : malheureusement cet auteur se contente de copier mot pour mot une note de Pieri qui, dans son travail sur la toponymie des vallées du Serchio et de la Lima, avait le premier recueilli le lucquois *penna*.

Ce témoignage de Pieri, qui travaillait avec une précision méticuleuse et qui connaissait admirablement sa Toscane, suffit sans doute pour que nous puissions admettre que *penna* est encore vivant dans cette partie de l'Italie. Mais là seulement : je ne l'ai retrouvé dans aucun autre vocabulaire dialectal. S'il est vrai que le mot — témoin la toponymie — a été employé tout le long des Apennins et même à Brescia, il est vrai aussi qu'il a dû disparaître de l'usage de tous les jours il y a longtemps, sauf dans une partie de la Toscane. A Saint-Marin, nous l'avons vu, il a peut-être survécu jusque vers 1250, avec du reste, semble-t-il, le sens secondaire de « pointe de rocher ». Mais, nous le savons aussi, il y a survécu surtout dans les expressions fossilisées « *terra pennarum* », « *homines pennarum* » d'où, en langue vulgaire, « *uomini delle penne* », expressions qui s'appliquaient au territoire de la république et à ses habitants. Et ces derniers, dans l'impossibilité où ils étaient de comprendre ces formules,

---

<sup>1</sup> *Vocabolario universale della lingua italiana*, vol. VI, Mantoue, 1853, p. 157 ; N. Tommaseo e B. Bellini, *Dizionario della lingua italiana*, vol. III, p. 881.

<sup>2</sup> I. Nieri, *Vocabolario lucchese*, in *Memorie e Documenti per servire alla storia di Lucca*, t. XV, Lucques, 1902, p. 143.

puisque chez eux comme presque partout ailleurs *penna* « crête de montagne » était sorti de l'usage, eurent recours à une sorte d'éty-mologie parlante, disons mieux d'arme parlante : le Monte Titano n'étant plus une *penna*, les trois bases des tours qui dominaient l'arête n'étant plus des *penne*, et *penna* n'ayant plus pour eux que son sens originaire de « grande plume d'oiseau », ils prirent le parti, pour justifier les qualifications qui leur étaient appliquées, de fixer sur leurs tours des emblèmes de fer forgé ayant la forme de plumes. Intervention explicative de quelque érudit local, de quelque intendant aux fortifications peut-être, qui vivait vers 1300 ou peu après.

Paul AEBISCHER.